



Indigenous  
Institutes  
Consortium

---

## Investir dans la réussite des apprenants autochtones

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Amélioration des taux de diplomation et des résultats  
chez les étudiants autochtones

Audiences du Comité – Mars 2023

*Leaders in lifelong learning*

### Indigenous Institutes Consortium

L'Indigenous Institutes Consortium (IIC) représente les efforts collectifs et collaboratifs de ses sept établissements d'enseignement et de formation postsecondaires membres, appartenant à des autochtones et gérés par eux, dans l'ensemble de l'Ontario. L'IIC travaille en collaboration pour améliorer les résultats des apprenants des Premières Nations et renforcer les communautés en offrant une éducation et une formation postsecondaires de grande qualité aux apprenants autochtones, **dont certains n'auraient peut-être pas accès à l'éducation postsecondaire autrement.**

Notre engagement à l'égard de l'éducation et de la formation postsecondaires dirigées et régies par les Autochtones fait une profonde différence dans la vie des apprenants autochtones et dans nos communautés. Nos diplômés sont hautement qualifiés et possèdent les connaissances dont les employeurs ont besoin. En ayant accès à une éducation et à une formation postsecondaires autochtones ancrées dans la culture, la langue et le savoir autochtones, les apprenants autochtones contribuent à renforcer les économies locales et les communautés.

L'IIC a joué un rôle déterminant dans l'adoption de la *Loi de 2017 sur les établissements autochtones* de l'Ontario, qui est unique au Canada. Cette loi reconnaît le rôle important que jouent les établissements autochtones en tant que pilier de l'éducation postsecondaire et la contribution qu'ils apportent aux résultats des apprenants autochtones en Ontario. De plus, elle représente le mécanisme par lequel les établissements autochtones peuvent offrir des certificats et des diplômes accrédités.

Les sept établissements d'enseignement et de formation postsecondaires autochtones membres sont les suivants :

1. ANISHINABEK EDUCATIONAL INSTITUTE
2. IOHAHI:IO AKWESASNE EDUCATION & TRAINING INSTITUTE
3. KENJGEWIN TEG
4. OGWEHOWEH SKILLS AND TRADES TRAINING CENTRE
5. OSHKI-PIMACHE-O-WIN: THE WENJACK EDUCATION INSTITUTE
6. SHINGWAUK TEACHING LODGE (SHINGWAUK KINOOMAAGE GAMIG)
7. SIX NATIONS POLYTECHNIC

Ces sept établissements autochtones desservent **173 225 apprenants** des Premières Nations vivant dans des régions éloignées, isolées, urbaines et nordiques, dans des réserves et à l'extérieur de celles-ci, **dans 99 communautés de l'Ontario.**

*Il est important pour nous de disposer d'un établissement autochtone pour l'enseignement postsecondaire afin que les gens puissent apprendre ce que les peuples autochtones ont vécu, car cela a été caché pendant si longtemps. Beaucoup de gens ne comprennent pas ou ne connaissent même pas les traumatismes que les peuples autochtones ont vécus. Les choses ne changeront pas si les gens ne savent pas ce qui s'est passé. Il est donc important d'avoir des enseignements et des ressources pour que les gens puissent apprendre qui nous sommes, comment le gouvernement et les pensionnats ont détruit notre culture, et comment nous pouvons la récupérer.*

Linda Pope, aînée, Première Nation de Nipissing

*J'ai vraiment aimé l'environnement d'apprentissage et l'expérience d'Oshki. J'ai pu élargir mes connaissances grâce aux divers programmes offerts : le programme de science pré-médicale, le programme des préposés aux services de soutien à la personne et le programme pour former le personnel infirmier auxiliaire autorisé. En tant que mère de cinq enfants, ce n'est pas facile, mais les petits groupes et le personnel bienveillant et dévoué m'ont permis de terminer trois programmes avec succès.*

Victoria Allan, diplômée d'Oshki Pimache-O-Win: The Wenjack Education Institute

### **À propos des établissements autochtones**

Les établissements autochtones sont au service de **173 225 apprenants** des Premières Nations dans **99 communautés de l'Ontario**. Ils desservent des apprenants vivant dans des communautés éloignées, isolées, urbaines et nordiques, dans des réserves et à l'extérieur de celles-ci, partout en Ontario, et leurs campus sont des carrefours communautaires utilisés par l'ensemble de la communauté. Ces établissements autochtones offrent un enseignement et une formation postsecondaires, un apprentissage continu de grande qualité, des certificats et des diplômes accrédités dans des domaines comme les soins de santé, la garde d'enfants, les métiers spécialisés, les services communautaires, la justice sociale et les langues. Les programmes sont ancrés dans la culture, la langue et le savoir autochtones.

Les établissements autochtones accueillent un grand nombre d'apprenants qui n'auraient pas pu autrement accéder à l'enseignement et à la formation postsecondaires. L'ensemble des campus **accueille plus de 3 300 apprenants, dont environ 75 % à temps plein. Plus de 90 % des diplômés trouvent un bon emploi.**

Nous connaissons une croissance importante, et bon nombre de nos programmes reçoivent plus de demandes d'inscription qu'ils peuvent en accepter. Par exemple, Anishinabek **prévoit une croissance de 60 %** par rapport au nombre d'inscriptions de l'année dernière (2021-2022). Les membres de l'IIC administrent et fournissent des programmes d'éducation et de formation dans **17 établissements en Ontario**. Nous ne sommes pas en mesure de faire face à cette croissance. Nous avons besoin de ressources pour répondre aux demandes des apprenants et aux besoins de nos communautés.

Les établissements autochtones sont directement liés aux besoins de la communauté et mandatés par leurs Premières Nations.

Les établissements autochtones collaborent avec les employeurs et les partenaires communautaires pour offrir des possibilités de formation menant directement à l'emploi. Par exemple, le programme des préposés aux services de soutien à la personne et le programme d'éducateurs de la petite enfance offerts au Anishinabek Educational Institute, au Iohahi:io Akwesasne Education and Training Institute, à Kenjgewin Teg, au Ogwehoweh Skills and Trades Training Centre, au Oshki-Pimache-O-Win: The Wenjack Education

Institute et à Six Nations Polytechnic sont tellement populaires que les apprenants sont embauchés immédiatement après avoir terminé le programme, ce qui entraîne une redistribution de la richesse dans la communauté et un développement social robuste.

Les apprenants autochtones sont à la recherche de programmes courts pour se perfectionner et se recycler. Les établissements autochtones collaborent pour répondre à ce besoin émergent et sont en train d'élaborer d'autres programmes de microcertification.

Les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie sont importantes pour les apprenants autochtones et la communauté, et les établissements autochtones s'efforcent de garantir l'accès à ce genre d'initiatives.

Les établissements autochtones forment une main-d'œuvre qualifiée pour répondre aux besoins des employeurs et de la communauté, ce qui renforce et développe une économie qui fonctionne pour tout le monde et qui procure d'importantes retombées économiques, sociales, spirituelles et psychologiques pendant des décennies.

### Le défi

Depuis leur création, les établissements autochtones ont **toujours été sous-financés**, ce qui a de graves répercussions sur les communautés et le niveau de scolarité des apprenants autochtones. Le recensement de 2016 fait état **d'écarts importants dans l'achèvement des EPS** dans toutes les cohortes d'âges. Par exemple, 43,3 % des Autochtones de l'Ontario de 25 à 29 ans sont titulaires d'un certificat ou d'un diplôme collégial ou universitaire, tandis que 66,4 % des Ontariens non autochtones de la même tranche d'âge en ont un. Les établissements autochtones ont urgemment besoin du soutien du gouvernement pour répondre aux besoins des apprenants et combler l'écart en matière d'éducation et de formation.

Les apprenants autochtones veulent avoir accès à une éducation postsecondaire équitable et adaptée à leur culture. Le système d'éducation colonial bien financé à long terme oriente les étudiants autochtones vers des établissements postsecondaires non autochtones.

Les collèges et les universités non autochtones ne sont ni sûrs ni bien placés pour répondre aux besoins uniques des apprenants autochtones. Bien que ces établissements aient connu des améliorations, les apprenants autochtones n'y apprennent pas assez à propos de l'histoire et de la culture autochtones, et ils sont souvent victimes de racisme, de marginalisation et d'isolement.

Le financement annuel des programmes fourni par le gouvernement du Canada, qui est fondé sur les demandes, n'est pas suffisant pour répondre à la croissance de notre population ou aux demandes croissantes des apprenants. Il n'est pas conforme aux obligations du gouvernement en vertu de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui affirme la compétence inhérente des peuples autochtones d'exercer un contrôle sur leurs propres systèmes d'éducation, et il n'est pas conforme non plus aux droits issus de traités et inhérents des peuples autochtones et aux principes de l'autonomie gouvernementale.

Le paragraphe 91(24) de la *Loi constitutionnelle de 1867* confère au Parlement du Canada l'« autorité législative exclusive » relativement à la catégories « Indiens et terres réservées pour les Indiens ». Le gouvernement fédéral est habilité à financer les activités dans les réserves **et** hors réserves. Un financement durable, équitable et à long terme est nécessaire pour que les établissements autochtones puissent planifier et répondre efficacement aux besoins des apprenants et des communautés.

La politique de financement du gouvernement fédéral doit être modernisée pour inclure le financement du développement des infrastructures. Les établissements autochtones de l'Ontario sont reconnus par la loi, et leurs diplômes sont reconnus. Cependant, ces établissements ne sont pas traités équitablement.

Sans un financement opérationnel de base stable et à long terme, la croissance sera freinée, de même que la mise en œuvre des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation. Nos communautés comptent sur les établissements autochtones pour offrir de l'éducation et de la formation autochtones aux apprenants, et nous sommes déterminés à fournir le soutien éducatif nécessaire pour aider nos apprenants à réussir.

De plus, la COVID-19 continue d'avoir des répercussions importantes sur les apprenants et les établissements autochtones. Les établissements ont dû rapidement se réorienter pour offrir un apprentissage en ligne, et certains apprenants ont eu de la difficulté à rester engagés. Les problèmes de santé mentale demeurent un défi, car les apprenants ont besoin d'un soutien global supplémentaire, et nos établissements sont surchargés et manquent de personnel.

### Une occasion

Le Canada est confronté à une situation désastreuse avec une population vieillissante et une pénurie de main-d'œuvre et de compétences. La solution réside dans la jeunesse autochtone. « Entre 2016 et 2026, 350 000 jeunes Autochtones atteindront l'âge de 15 ans et pourront intégrer le marché du travail. [...] Si la nouvelle cohorte d'Autochtones reçoit l'appui nécessaire pour développer des compétences de base par l'accès à une éducation, à des compétences et à une formation de qualité, ciblées et adaptées à sa culture, elle pourra doper l'économie du pays à hauteur de **27,7 milliards de dollars annuellement**<sup>1</sup> ». Il sera essentiel et dans l'intérêt des communautés autochtones et du Canada de veiller à ce que ces futurs travailleurs disposent des connaissances et des compétences nécessaires ainsi que du soutien de la communauté pour intégrer le marché du travail.

Augmenter le nombre de jeunes Canadiens possédant les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour réussir sur le marché du travail est une priorité nationale. Si les établissements d'enseignement postsecondaires autochtones disposaient de plus de capacités, ils pourraient élargir considérablement le bassin de travailleurs qualifiés pour aider à combler les pénuries de main-d'œuvre.

Les établissements d'enseignement autochtones de l'Ontario sont reconnus dans la loi comme un pilier de l'EPS, ce qui est unique au Canada, et comme un mécanisme d'assurance de la qualité pour l'octroi des titres de compétence. Ils forment et orientent un nombre sans précédent d'apprenants vers des emplois à forte demande : préposés aux services de soutien à la personne, métiers spécialisés et éducateurs de la petite enfance, entre autres.

Les établissements d'EPS autochtones peuvent jouer un rôle important en tant que partenaires dans l'amélioration des taux de diplomation et des résultats chez les apprenants autochtones. Selon les données actuelles, l'augmentation de la réussite des Autochtones au Canada au moyen d'une augmentation progressive du financement et des inscriptions dans les sept établissements d'enseignement autochtones de l'Ontario se traduirait par plus de **40 000 nouveaux travailleurs qualifiés, au moins 4,5 milliards de dollars de PIB supplémentaire et un rendement de trois dollars pour chaque dollar investi au cours des deux prochaines décennies**<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Centre des Compétences futures, « Portrait de la situation : l'acquisition de nouvelles compétences et l'emploi chez les Autochtones au Canada », 25 juin 2020. Tiré de <https://fsc-ccf.ca/fr/recherche/portrait-de-la-situation-lacquisition-de-nouvelles-competences-et-lemploi-chez-les-autochtones-au-canada/>.

<sup>2</sup> Matthew Mendelsohn, « Core Funding For Indigenous Post-Secondary Institutes in Ontario: Business Case », p. 6. Tiré de [https://iicontario.ca/wp-content/uploads/2022/10/IIC-Business-Case-Report\\_Final2.pdf](https://iicontario.ca/wp-content/uploads/2022/10/IIC-Business-Case-Report_Final2.pdf).



Les établissements autochtones forment une main-d'œuvre qualifiée pour répondre aux besoins des employeurs et de la communauté, ce qui renforce et développe une économie qui fonctionne pour tout le monde et qui procure d'importantes retombées économiques, sociales, spirituelles et psychologiques pendant des décennies.

L'Indigenous Institute Consortium s'engage à veiller à ce que tous les apprenants des établissements autochtones aient un accès égal à une éducation et à une formation postsecondaires de haute qualité, ancrées dans la culture, la langue et le savoir autochtones, et donnant aux apprenants la confiance et le soutien dont ils ont besoin pour réussir et contribuer à leur développement social, économique et spirituel, ainsi qu'à celui de leur communauté.

## **Recommandations**

Afin d'améliorer les taux de diplomation et les résultats des étudiants autochtones, l'Indigenous Institutes Consortium recommande ce qui suit :

- Un investissement de 90 M\$ sur trois ans dans les établissements autochtones pour le financement du fonctionnement de base;
- Un investissement de 75 M\$ sur trois ans pour les immobilisations et l'entretien différé dans les établissements autochtones;
- Le lancement d'un processus tripartite avec la province de l'Ontario, l'IIC et ses membres.